



LETTRE D'INFORMATION 4 Décembre 2015

DANS CE NUMÉRO :

- **Perspectives : Pourquoi le FPD est-il important ?**
- **Actualités du FPD : La réunion régionale du FPD en Asie-Pacifique**
- **Focus du FPD : Le point de vue des acteurs de la région Asie-Pacifique**
- **Actualités de l'UE : L'annonce de la position de l'UE lors du sommet d'Addis-Abeba**
- **Nouvelles des membres**
- **Prochains événements**

Perspectives : Pourquoi le FPD est-il important?

L'opinion des membres du FPD



Mme Lotte Knudsen, Directrice, Développement humain et Migration au sein de la DG DEVCO B

La dimension multipartite du FPD en fait un espace unique où les OSC (ONG, syndicats, coopératives et fondations), les autorités locales et le secteur privé travaillent de concert avec les institutions et organes de l'UE autour d'un programme commun. Le FPD a en effet un rôle vital à jouer dans l'élaboration de notre nouveau programme de développement, contribuant ainsi à l'avenir du partenariat de l'Union européenne avec les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (négociations faisant suite à l'accord de Cotonou), et dans nos réflexions concernant l'Agenda 2030. L'adoption du plan « Transformer notre monde : l'Agenda 2030 pour le développement durable » est une avancée majeure vers l'éradication de la pauvreté et la garantie d'une vie décente pour les plus vulnérables. Je suis fière de dire que l'UE a joué collectivement un rôle significatif dans son élaboration. Avec l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba et les efforts entrepris pour faire aboutir les négociations sur le changement climatique à l'occasion de la COP21 qui se tient actuellement à Paris, je suis convaincue que nous atteindrons notre objectif commun. Notre dialogue continu avec la société civile et les autorités locales dans toutes les régions du monde sera primordial et le FPD apporte manifestement une valeur ajoutée dans ce domaine. Nous devons être fiers de ce qu'il a réalisé jusqu'à présent et unir nos forces en nous concentrant sur les tâches qui nous attendent. Je me réjouis à la perspective d'accueillir le FPD à Bruxelles pour sa réunion annuelle en mars 2016.



Mme Tetet Nera-Lauron, Réseau des ressources de la région Asie-Pacifique

La participation de la société civile aux discussions sur le développement à l'échelle nationale, régionale et internationale demeure extrêmement limitée. Dans la plupart des cas, les OSC n'ont qu'un statut consultatif ; dans d'autres, leur participation doit encore se traduire par des décisions communes importantes. La situation politique reste incertaine dans de nombreux contextes fragiles. Il est par conséquent très difficile pour les OSC de plaider en faveur d'un modèle efficace de coopération au développement, notamment lorsqu'il s'agit de protéger les droits de l'homme, l'égalité hommes-femmes, le travail décent et la durabilité environnementale. La valeur ajoutée du Forum Politique pour le Développement (FPD) réside dans sa nature inclusive et son modèle de gouvernance unique, qui rassemble sur un pied d'égalité divers acteurs du développement afin de discuter et d'apprendre les uns des autres. En seulement deux ans d'existence, le FPD s'est efforcé de concrétiser l'objectif visant à créer des partenariats inclusifs, qui sont essentiels au développement inclusif. La période à venir comporte un certain nombre de défis à relever et d'opportunités à saisir pour réaliser pleinement le potentiel du FPD. Il s'agira d'en faire non seulement un espace encore plus efficace pour le dialogue politique, mais également un instrument capable d'influencer les politiques qui garantissent les droits de l'homme, l'appropriation des principes démocratiques, la transparence et la redevabilité afin de produire un impact positif et durable sur la vie des personnes et sur la planète.



Dr Chiyoge B. Sifa, Directrice régionale de l'Alliance Coopérative Internationale-Afrique

Avec les forums de dialogue structuré qui existaient avant le lancement de la plate-forme du FPD en 2013, peu de personnes – y compris parmi les coopérateurs africains et membres des OSC – considéraient les coopératives comme des membres actifs du mouvement de la société civile. En outre, les acteurs du secteur privé comprenaient mal les coopératives ou les accueillaient difficilement en leur sein. Grâce à la plate-forme du FPD, les mentalités sont en train d'évoluer. Aujourd'hui, tous les acteurs, qu'ils participent ou non au mouvement coopératif en Afrique et dans le reste du monde, reconnaissent et apprécient la double nature des coopératives. Cependant, cette reconnaissance n'est qu'un début. Les coopératives africaines doivent occuper la place qu'elles méritent dans tous les forums socio-économiques, que ce soit à l'échelle locale ou internationale. Seuls des échanges continus, tels que ceux favorisés par le FPD, des mécanismes supplémentaires de renforcement des capacités et une véritable exposition leur permettront d'y parvenir. En tant que représentants du mouvement coopératif en Afrique, nous tenons à remercier la Commission européenne et notamment la Direction générale de la coopération internationale et du développement, qui facilitent ces échanges et soutiennent le FPD. Notre participation aux différents ateliers et réunions n'aura pas été vaine : elle s'est traduite par de nombreux contacts qui se sont avérés bénéfiques pour le mouvement coopératif africain.

Actualités du FPD : La réunion régionale du FPD en Asie-Pacifique – Juin 2015

La deuxième réunion régionale du FPD a eu lieu à Bangkok durant la dernière semaine de juin. Cet événement a été l'occasion de faire le point sur les résultats des travaux menés lors de la première réunion multi-parties prenantes du FPD tenue dans la région Asie-Pacifique, à Bali, en 2013. Plus de 60 représentants d'organisations de la société civile (OSC) et d'associations des autorités locales (AL) de la région Asie-Pacifique, du secteur privé et des institutions régionales, ainsi que des représentants de la Commission européenne, de la délégation de l'Union européenne en Thaïlande et des États membres de l'UE, se sont ainsi retrouvés les 24 et 25 juin derniers.



Les participants ont eu l'occasion de débattre sur des enjeux d'importance mondiale, tels que : les politiques et programmes de l'UE concernant les OSC et les AL ; le programme de développement post-2015 ; le changement climatique ; et les programmes régionaux de l'UE. Les discussions menées ont reflété le fort engagement des différents acteurs régionaux et les efforts qu'ils déploient pour définir l'agenda post-2015. Enfin, la réunion a été l'occasion pour les OSC et les AL d'élaborer conjointement des messages sur leurs défis communs, qui seront rappelés à l'occasion des différents événements mondiaux de 2015 et 2016. Pour lire l'intégralité des messages et obtenir de plus amples informations, veuillez consulter le [rapport complet de la réunion](#).¹.

Résumé des messages clés

1. Assurer une redevabilité mutuelle dans le cadre de l'agenda post-2015	6. Renforcer les capacités dans les pays (y compris dans les administrations gouvernementales) afin de soutenir les politiques de développement, ainsi qu'une collecte des données adéquate
2. Exhorter le secteur privé à respecter ses obligations fiscales et à contribuer à la création de conditions de travail décentes	7. Veiller à la cohérence de la stratégie de politique de l'UE concernant l'aide au commerce par rapport aux normes internationales en matière de droits de l'homme
3. Encourager la propagation de législations et réglementations promouvant le développement durable	8. Encourager l'autonomie des gouvernements dans le maintien d'un espace de politique afin de promouvoir les lois en faveur du développement
4. Poursuivre l' harmonisation des pratiques des bailleurs de fonds et des mécanismes de suivi	9. Garantir l' égalité hommes-femmes et la protection contre la violence à l'égard des femmes dans l'ensemble des politiques et programmes
5. Protéger le cadre institutionnel pour les OSC et soutenir leurs activités à différents niveaux	10. Considérer les réunions thématiques du FPD comme un moyen de faire avancer le travail important réalisé par l'intermédiaire de ce forum

Les participants ont eu l'occasion de débattre sur des enjeux d'importance mondiale, tels que : les politiques et programmes de l'UE concernant les OSC et les AL ; le programme de développement post-2015 ; le changement climatique ; et les programmes régionaux de l'UE. Les discussions menées ont reflété le fort engagement des différents acteurs régionaux et les efforts qu'ils déploient pour définir l'agenda post-2015. Enfin, la réunion a été l'occasion pour les OSC et les AL d'élaborer conjointement des messages sur leurs défis communs, qui seront rappelés à l'occasion des différents événements mondiaux de 2015 et 2016. Pour lire l'intégralité des messages et obtenir de plus amples informations, veuillez consulter le [rapport complet de la réunion](#).¹.

Focus du FPD : Le point de vue des acteurs de la région Asie-Pacifique

La réunion du Forum politique pour le développement tenue à Bangkok a été pour les acteurs de la région une occasion unique d'exprimer leur point de vue sur les défis et opportunités de l'agenda post-2015 devant l'ensemble des représentants du FPD. Lors de cette table ronde régionale, les orateurs ont mis l'accent sur l'importance d'une position unifiée de la société civile dans la région concernant l'avant-projet, de la responsabilité des États, de l'appropriation par les pays et du rôle du financement du développement (notamment privé), ainsi que sur la nécessité d'une approche du développement basée sur les droits de l'homme. Ils ont également profité de l'occasion pour revenir sur la « Justice du développement »², faisant de ce thème la devise de cette rencontre. Les acteurs régionaux, regroupés en sous-régions (Asie du Sud et Asie du Sud-Est), ont également travaillé sur des propositions concrètes répondant aux questions suivantes : dans quelle mesure les OSC et les AL peuvent-elles travailler ensemble ? Que peut faire l'Union européenne pour les soutenir dans cette région ? Comment le FPD peut-il soutenir leur travail ? Les régions ont notamment proposé de mettre en œuvre plusieurs mesures concrètes, telles que : la création d'une plate-forme commune pour les OSC et les AL ; la conception de campagnes spéciales afin que les gouvernements puissent soutenir la coopération des OSC et des AL ; ainsi que la mise en place d'activités communes de renforcement des capacités, de projets collaboratifs et de systèmes d'échange d'informations. La région Asie-Pacifique a été perçue par les participants internationaux comme étant un modèle à suivre pour la préparation des contributions à l'agenda post-2015. Pour en savoir plus, veuillez consulter [le rapport complet de la réunion](#).



¹ <http://capacity4dev.ec.europa.eu/policy-forum-development/document/meeting-report-2nd-regional-meeting>

² La justice du développement est un concept qui repose sur les 5 piliers suivants : i) une justice redistributive visant à partager les ressources, les richesses, le pouvoir et les opportunités de manière équitable entre tous les êtres humains ; ii) une justice économique ciblant les économies en développement afin de permettre des conditions de vie décentes, de subvenir aux besoins et de faire en sorte que l'acquisition de compétences, l'emploi et les moyens de subsistance soient disponibles pour tous ; iii) une justice sociale et équitable entre hommes et femmes visant à éliminer toutes les formes de discrimination, marginalisation et exclusion qui touchent nos communautés ; iv) une justice environnementale en vue d'un développement collectif et harmonieux et de l'éradication de toutes les formes d'extraction nuisible ; et v) une redevabilité envers les citoyens, ce qui requiert une gouvernance démocratique et participative.

Actualités de l'UE

Consultation publique en cours sur l'avenir du partenariat entre l'Union Européenne et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

L'accord de partenariat UE-ACP conclu le 23 juin 2000 à Cotonou (Bénin) pour une durée de 20 ans arrivera à expiration en 2020. L'accord de Cotonou régit les relations de l'UE avec 78 pays d'Afrique subsaharienne, des Caraïbes et du Pacifique. Il a été révisé en 2005 et en 2010, conformément à ses dispositions. Il comprend une dimension politique, une dimension de coopération économique et commerciale, ainsi qu'une dimension de coopération au développement liée à un instrument financier baptisé Fonds européen de développement (FED). Le 6 octobre dernier, la Commission européenne et le Service pour l'action extérieure de l'Union européenne ont publié un **document de consultation conjoint sur le futur partenariat UE-ACP**³ et lancé une vaste consultation publique sur les questions clés relatives à cet accord. Différentes parties prenantes et parties intéressées devraient être consultées sur plus de 40 questions dépassant largement le cadre de la coopération au développement et du commerce. Ce processus de consultation et de réflexion comprend par conséquent des questions couvrant la croissance durable et inclusive, les migrations, la coopération politique et bien d'autres encore. Les parties prenantes au FPD sont encouragées à faire part de leur point de vue en participant à cette consultation, qui se déroulera jusqu'au 31 décembre 2015.

- Lien vers la **consultation publique**⁴
- Lien vers les informations complètes, notamment la **version actuelle de l'accord de Cotonou**⁵

Agenda 2030

L'adoption de l'Agenda 2030 pour le développement durable au sommet des Nations Unies en septembre dernier est une avancée majeure. Le Programme d'action d'Addis-Abeba adopté il y a quelques mois et l'Agenda 2030 montre que la communauté internationale s'est mise d'accord sur une nouvelle approche. Ces deux programmes mettent l'accent sur les trois dimensions du développement durable, l'éradication de la pauvreté et des questions liées aux droits de l'homme, à l'égalité des sexes et à la bonne gouvernance. La mise en œuvre effective ne sera pas automatique. Ainsi, les pays et parties prenantes devront tous contribuer à la mise en œuvre du nouvel agenda. L'Union européenne et ses États membres se sont engagés à jouer pleinement leur rôle en adoptant des politiques et des mesures internes et externes. Au sein de la Commission européenne, des travaux sont en cours pour définir la meilleure stratégie. Avec l'adoption du programme de travail de la Commission pour 2016 le 27 octobre dernier, ce comité a déjà approuvé une initiative sur la durabilité, qui tiendra compte de la révision du projet Europe 2020 et de la mise en œuvre interne et externe des objectifs de développement durable (ODD). Si aucune décision définitive n'a été prise pour le moment concernant les modalités concrètes, il est fort probable que le processus implique une vaste consultation publique, ainsi que des échanges spécifiques avec les principales parties prenantes, notamment le Forum politique pour le développement. Une décision quant à l'élaboration d'une initiative complémentaire en faveur du développement et de la coopération internationale sera prise prochainement.

Le prix Nobel de la paix 2015 décerné au Quartet du dialogue national tunisien

«*Je suis heureux d'apprendre que le prix Nobel de la paix 2015 a été attribué au Quartet du dialogue national tunisien*», a déclaré Neven Mimica, commissaire européen à la coopération internationale et au développement (pour en savoir plus, consultez l'intégralité du billet publié sur le blog du commissaire Mimica⁶). Les instruments d'aide extérieure de l'UE, parmi lesquels la ligne thématique « Organisations de la société civile », ont permis de financer à hauteur de 25 millions d'euros plus de 50 initiatives de la société civile en Tunisie depuis 2009. Au cours de cette période, l'UE a également apporté son soutien aux membres du Quartet du dialogue national. Ces initiatives, qui vont du soutien au dialogue social dans les domaines de la croissance et de l'emploi à l'observation du processus électoral, ont largement contribué à maintenir le cap de la transition démocratique en Tunisie.

3 <http://capacity4dev.ec.europa.eu/policy-forum-development/document/joint-consultation-paper-post-cotonou>

4 https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/EU_ACP_New_partnership_public_consultation

5 http://ec.europa.eu/europeaid/public-consultation-eu-acp-new-partnership_en

6 http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/mimica/blog/nobel-peace-prize-awarded-tunisian-national-dialogue-quartet_en



PROCHAINS ÉVÉNEMENTS :

Réunion mondiale du FPD à Bruxelles, du 14 au 16 mars 2016

Forum de la société civile à Bruxelles, les 17 et 18 mars

Nouvelles des membres

- « **La déclaration conjointe de la Global Taskforce au Sommet de l'ONU met en garde : l'Agenda 2030 pour le développement durable sera un échec sans les gouvernements locaux⁷** » (CGLU, septembre 2015).
- **Le POED commémore le 5e anniversaire de l'adoption des Principes d'Istanbul pour l'efficacité du développement des OSC⁸**. Rappelant les Principes d'Istanbul, le POED réaffirme que les OSC sont des acteurs clés du développement (POED, octobre 2015)
- **Le RSCD à la 3e Conférence sur le financement du développement⁹**, Addis-Abeba, 13-16 juillet 2015 (CSI).
- **Réaction syndicale à l'Agenda 2030 pour le développement durable des Nations Unies¹⁰**, (CSI, septembre 2015).
- « **Création d'entreprises inclusives en Afrique - Études de cas de coopératives¹¹** ». Le document met en avant 21 pratiques exemplaires issues de diverses coopératives africaines et leur impact sur le développement de ce continent (Plate-forme de développement de Cooperatives Europe, juillet 2015).
- « **Création d'entreprises centrées sur les personnes en Amérique latine¹²** ». Le document met en avant 20 pratiques exemplaires de coopératives dans la région (Plate-forme de développement de Cooperatives Europe, septembre 2015).

Où obtenir plus d'informations



Pour plus d'informations, contacter :
La Commission européenne, Direction générale du développement et de la coopération EuropeAid, Unité DEVCO B2 – SOCIÉTÉ CIVILE ET AUTORITÉS LOCALES
E-mail: europeaid-b2@ec.europa.eu
ou visiter : <http://capacity4dev.ec.europa.eu/policy-forum-development/dashboard>
https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/aidco/index.php/Forum_politique_pour_le_d%C3%A9veloppement

-
- 7 <http://www.uclg.org/fr/media/nouvelles/la-declaration-conjointe-de-la-global-taskforce-au-sommet-de-lonu-met-en-garde>
 - 8 <http://www.csopartnership.org/news/cpde-marks-first-five-years-of-istanbul-principles-continues-advocacy-for-cso-effectiveness-despite-shrinking-civic-spaces-globally/>
 - 9 <http://www.ituc-csi.org/resultats-addis-rscd?lang=fr>
 - 10 <http://www.ituc-csi.org/Agenda2030FR?lang=fr>
 - 11 <https://coopseurope.coop/development/whats-new/notifications/building-inclusive-enterprises-africa>
 - 12 <https://coopseurope.coop/development/whats-new/notifications/building-people-centred-enterprises-latin-america-second-report-cooperatives>